



DOSSIER DIFFUSION DU TRYPTIQUE

PREMIER VOLET

Is it a true story telling ?

(40 minutes, 2018)

SECOND VOLET

Rhapsodie juridique

(34 minutes, 2023)

TROISIEME VOLET

(film à venir)

SOMMAIRE

Page 4 **PREMIER VOLET**
IS IT A TRUE STORY TELLING ?

Synopsis, Lien (vidéo)

Page 5 Note d'intentions

Page 6 Données techniques

Page 7 Revue de presse

Page 12 **SECOND VOLET**
RHAPSODIE JURIDIQUE

Page 14 Synopsis, Lien (extraits sonore)

Page 15 Rencontre avec Clio Simon

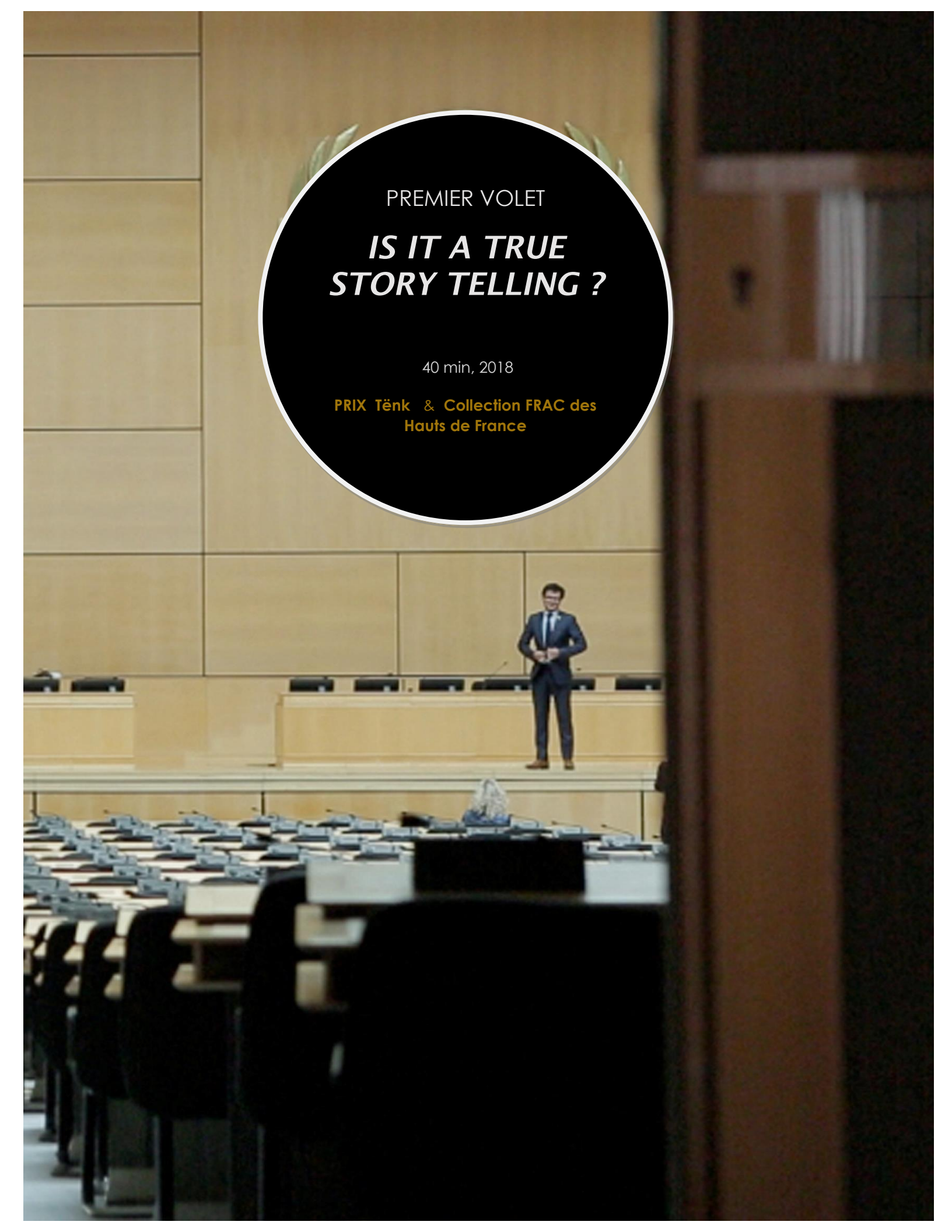
Page 17 Équipe artistique et technique

Page 18 Données techniques

Page 19 Revue de presse

Page 24 BIOGRAPHIE de Clio SIMON

Page 25 CONTACTS

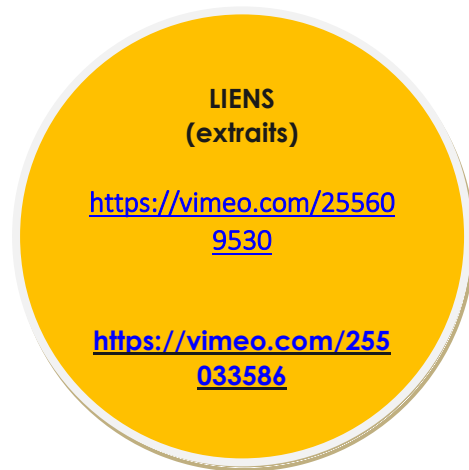


PREMIER VOLET

***IS IT A TRUE
STORY TELLING ?***

40 min, 2018

PRIX Tënk & Collection FRAC des
Hauts de France



SYNOPSIS

Ce pourrait être l'histoire d'une image manquante, celle des services de l'immigration et de l'asile qui ne se donnent pas à voir si facilement, ou celle d'une image de cinéma qui ne sait plus quelle croyance véhiculer. A partir d'entretiens et d'enquêtes sociologiques menés auprès de personnes rattachées aux services de l'immigration et de l'asile, ce n'est pas le mythe médiatique de la crise migratoire qui apparaît, mais bien la réalité brute et invisible de la crise de l'accueil des institutions françaises (OFPRA et CNDA).

« Écran noir comme l'aveuglement forcé ou volontaire que suppose la foi en l'omnipotence d'une entité invisible, qu'il s'agisse d'un Dieu ou d'un État. Éclairés par la voix de l'anthropologue Maurice Godelier, les imaginaires religieux et « républicains » se télescopent dans cette icône noire. Les institutions nationales fusionnent avec les églises, les agents de protection avec des prêtres missionnaires, gardiens de la Nation. » Orianne Hidalgo Laurier

NOTE D'INTENTIONS

L'impossibilité de filmer les institutions des services de l'immigration français (OFPRA, CNDA) m'a questionnée par rapport aux enjeux de *représentation* : Face à l'absence d'image, « l'image manquante », quel dispositif cinématographique mettre en place afin de retranscrire les espaces sonores et visuels de ces institutions dans lesquelles les récits abondent ? Comment rendre compte de la manière dont se fabriquent les décisions réglementaires à l'encontre des demandeurs d'asile ? au prix de quelles interprétations, quelles fictions politiques et quelles partitions du réel ?

Ce film a pour fondation l'**écran noir**. Espace immersif, il convoque les images et imaginaires collectifs. Là où tout se joue entre les mots, apparaît ce lieu dramatique des « non-dits » où viennent se nicher silences, bégaiements, contradictions, soupirs... Autrement dit, les traces d'une histoire plurielle constituée de luttes sémantiques où les mots semblent, parfois, sonner faux.

Structuré sous forme d'exercices de style (récit parlé-chanté, retranscription brute d'enquête, témoignages à la première personne, cadavres exquis, monologue, dialogue) le film travaille cette matière verbale que sont les hésitations, incertitudes, flottements. Voix plurielle, il désacralise et dresse le portrait d'un corps aux contours flous, qui bégaye et ne trouve pas sa cohérence : celui des institutions françaises.

Agent révélateur de l'image manquante, l'architecture sonore utilise un vocabulaire burlesque Tatiensque. Ecrite pour trois instruments (accordéon, contrebasse et trombone), électronique et voix. c'est avec finesse, qu'elle décrit une certaine absurdité, celle du mythe de Sisyphe, où les agents vivent dans une sorte de No man's land régi par des lois discrétionnaires. Cette composition sonore originale, de Javier Elípe Gimeno, s'articule parfois à l'image.

Le film est ponctué par quelques plans *Lumières* tournés au Palais des Nations à Genève (lieu particulièrement soucieux de son image). C'est ici qu'a été inventée, puis rédigée et signée la convention de Genève relative au statut de réfugiés et apatrides en 1951 : texte sujet à divers interprétations selon les gouvernements, et appliqué selon dans les services de l'immigration français.

DONNÉES TECHNIQUES

Prix :Tënk

Collection : FRAC Hauts de France (Dunkerque)

-

Durée : 40 minutes

Genre : Documentaire / expérimental

16/9, Couleur, Dolby Digital, français, sous titre Anglais.

Supports diffusion :

Cinéma : fichier numérique .mov ; son stéréo ou 5.1

Salle d'exposition : fichier numérique .mov ; espace immersif, obscurité, assises ; son stéréo ou 5.1

-

Coproductions :

IRCAM-Centre Pompidou,

Le Fresnoy Studio nationaldes artscontemporains,

Hors-Pistes-Centre Pompidou

Production exécutive :

Balade Sauvage production

Soutien: EHESS de Paris

Distribution :

Heure Exquise !

FRAC Hauts de France

REVUE DE PRESSE

Is it a True Story Telling ?

L'avis de Tënk :

« Le film de Clio Simon est grand. La collaboration avec le compositeur Javier Elípe Gimeno en fait un objet sonore ménageant silence, paroles sidérantes et éclairantes, et opéra minimaliste traversé de rares images qui jouent sur la symétrie. Grand aussi, pour ce qu'il autopsie de mortifère d'une institution qui occulte la vérité du langage pour s'intéresser à son déchet : la véracité. A contrario, l'intime conviction et la solidarité de personnes du service de l'immigration et de l'asile, même entravées, tentent de fleurir malgré les ordres... Grand surtout pour le brio avec lequel Clio Simon affronte la contrainte de l'impossibilité de filmer, et la transfigure en puissance de cinéma.

Il n'y a pas de lumière, donc pas de cinéma, s'il n'y a pas de noir pour la recueillir. »

Jimmy Deniziot et Roxanne Riou

Pré-sélectionneurs pour les États généraux du film documentaire – Lussas

REVUE DE PRESSE

Is it a True Story Telling ?

« Des cauchemars qui ne s'ébruient pas »

par Orianne Hidalgo-Laurier – 2021

Après Marine Le Pen, c'est le ministre de l'Intérieur qui réclame le retrait du droit d'asile à ceux qui « seraient en contradiction avec les valeurs de la République ». Ce chantage idéologique tend à faire du statut de réfugié une variable d'ajustement politique. Quoi de plus facile lorsque les institutions chargées de l'accorder soustraient leurs activités à l'attention publique ? **Avec son film *Is it a True Story Telling ?*, Clio Simon déjoue les stratégies d'aveuglement en érigeant le son non seulement comme un révélateur des mécanismes administratifs mais aussi comme un levier d'émancipation collective.**

Tapez « réfugié » dans Google, les premières photographies qui apparaissent montrent des grappes d'individus sur des canots pneumatiques et des enfants aux visages déformés par la terreur. Diffusées en boucle par les médias de masse, manipulées par la propagande politique, ces scènes iconiques font même fortune sur la scène de l'art contemporain où l'on peut voir le célèbre Ai Wei Wei « rejouer » le cliché du cadavre échoué sur la plage d'Alan Kurdi. Par contre, peu sont ceux qui cherchent à lever le voile sur ce qui attend les personnes en exil une fois arrivées en Europe, en l'occurrence en France, patrie des « Droits de l'homme ». À la production d'images spectaculaires, qui confinent à la pornographie, correspond un néant aveuglant et un silence assourdissant en ce

qui concerne l'Office français de protection des réfugiés et apatrides. Dans cet endroit, sous tutelle du Ministère de l'Intérieur, coincé derrière une bretelle d'autoroute en périphérie de Paris, un millier de fonctionnaires trie les bons des mauvais demandeurs d'asile au cours d'un entretien anonymisé et calibré. Au terme d'une longue enquête sous couverture, le sociologue Alexis Spire a constaté que « la politique d'immigration fonctionne comme une façade en trompe-l'œil : elle rend visibles des discours politiques, mais elle occulte par ce biais une catégorie particulière de pratiques : celles qui se déploient lorsque les étrangers se présentent au guichet des administrations »¹. L'artiste Clio Simon en retient qu'il ne s'agit pas d'une crise migratoire mais d'une crise de l'accueil ». Comment montrer ces mécanismes quand il n'existe pas d'images et qu'il est impossible d'en fabriquer ? Comment siphonner des secrets d'intérêt public gardés derrière une muraille impénétrable – même pour des chercheurs en sciences sociales, comme le précise la vidéaste – ?

Baïonnettes aux regards

Écran noir persistant, murmures, bruits de couloirs : dès l'ouverture de *Is it a True Story Telling?*, Clio Simon, organise une perte de repères, sape les attentes des spectateurs. Le regard empêché, voire frustré, on appréhende le film comme celui qui débarque dans le ventre d'une forteresse administrative, dont il ne connaît ni les codes, ni souvent la langue. C'est à l'ouïe qu'il faudra s'en remettre pour « voir » un espace interdit à l'attention des citoyens : les coulisses de l'OFPRA, « chargé de l'application des textes relatifs à la reconnaissance de la qualité de réfugié, d'apatride et à l'admission à la protection subsidiaire ». Cet écran noir, c'est la boîte noire de ces institutions « démocratiques » et pourtant si opaques malgré leur façades transparentes, c'est le « devoir de réserve » des agents, la marque d'une censure systématique. C'est aussi la page blanche sur laquelle Clio Simon écrit une « partition documentaire », toute entière structurée par le son de distorsions instrumentales et les paroles d'officiers de protection de l'OFPRA, d'un juge assesseur de la Cour Nationale du Droit d'Asile – également sociologue – et d'un anthropologue. Utiliser un media de masse tel que le cinéma, et détourner son adresse, perturbe les réflexes domestiqués de l'attention. La description audio, succincte et factuelle, du bâtiment situé à Fontenay-sous-Bois, défie et désamorce les architectures écrasantes et les drapeaux officiels qui contraignent habituellement les regards à la contre-plongée.

Statut d'opérette

Écran noir comme la « Justice aveugle », cette Thémis aux yeux bandés en gage de son impartialité. Nous voilà glissés dans la condition des agents de l'État, censés rendre justice « au nom du Peuple » : « Je suis dans l'incapacité la plus totale, moi comme les deux autres juges, d'avoir la vérité des faits au moment où ils se sont déroulés, en plus dans des pays très lointains. » Les décisions, sans délai, reposent presque entièrement sur la crédibilité des récits des « requérants » aux oreilles d'agents qui ne connaissent rien à la réalité des territoires concernés. Une parole commandée, traduite, évaluée à la chaîne. Cette femme a-t-elle réellement subi des tortures ou les a-t-elle infligées ? Cet homme a-t-il acheté cette histoire ou l'a-t-il réellement vécue ? Comment démêler le « vrai » du « faux » ? Chuchotées par des chœurs dès l'ouverture du film, ces deux notions, extrêmement ambiguës, prennent la forme imaginaire de l'ange et du démon postés sur l'épaule du mortel. Cette mise en scène sonore identifie d'emblée les mécanismes de l'OFPRA à ceux du théâtre, avec ses codes de bienséance, où la vraisemblance prime sur la recherche de la vérité. Une voix anonyme : « Les gens qui vont avoir le statut de réfugié, ce ne sont pas ceux qui ont forcément vécu les persécutions, ce sont ceux qui vont être capables de s'exprimer en des termes intelligibles à l'Officier de Protection et à notre système franco-français. [...] Ne pas raconter la guerre comme le fantasme un Européen, ça va être fatal pour le demandeur. » Les prétendants jouent un script entendu, la convocation de l'OFPRA tourne au casting. « Moi, je veux qu'ils me racontent n'importe quelle histoire entrant dans les critères de la Convention de Genève. Je ne veux pas entendre leur vérité, la mort de leur enfant, de leur parent, de leur frère, de leur sœur », raconte Céline que deux années de bons et loyaux services semblent avoir écœurée. Une infatigable mélodie de gratte-papier et de clavier se glisse derrière ces secrets fugitifs. Les rares images du film déroulent, comme autant d'entractes, des plans fixes et larges du siège de l'ONU à Genève. Un palais néoclassique où s'est fabriqué et gravé dans la pierre le statut de réfugié en 1951 – sans aucune prise en compte des injustices socioéconomiques et écologiques ou encore des discriminations sexuelles. « C'est la seule institution qui m'a reçue les bras grands ouverts, note Clio Simon. Ils soignent beaucoup leur image. Cette hypervisibilité équivaut en réalité à une invisibilisation de ses rouages. » Loin d'illustrer le sujet des témoignages diffusés, la composition sonore de Javier Elípe Gimeno dramatise façon Jacques Tati le décor aussi grandiloquent que désincarné de ce temple à la « paix internationale ». En s'immisçant « au premier plan » de l'image, les surimpressions de voix et les bruitages outranciers démasquent le marketing idéologique grinçant derrière les visites

guidées de l'institution, la laissant comme une coquille vide entre ses fresques allégoriques et sa boutique de goodies. La fiction burlesque ou la mythologie officielle ? Le vrai ? Le faux ?

Symphonie pour un mensonge

Écran noir comme l'aveuglement forcé ou volontaire que suppose la foi en l'omnipotence d'une entité invisible, qu'il s'agisse d'un Dieu ou d'un État. Éclairés par la voix de l'anthropologue Maurice Godelier, les imaginaires religieux et « républicains » se télescopent dans cette icône noire. Les institutions nationales fusionnent avec les églises, les agents de protection avec des prêtres missionnaires, gardiens de la Nation. « Au lieu de "christianiser", on parle des "Droits de l'Homme", c'est devenu l'idéologie de la libération de l'humanité. Civiliser, c'est coloniser puis christianiser. Il n'y a pas de droits de l'homme pour les autres puisqu'on leur imposait une autre souveraineté, une autre religion et une autre vision du monde. » Sur ces mots, les gémissements de la contrebasse et les couinements du trombone sonnent comme une musique sacrée détraquée. Aussi détraquée que ces principes humanistes, répétés comme des litanies par les agents de « protection » de l'OFPPA agissant au nom de la « Liberté », de l'« Égalité » et de la « Fraternité ». « Quand je suis arrivée ma mission était claire, continue Céline. On m'a dit que j'étais embauchée pour déstocker et non pas pour accorder des statuts de réfugiés. » Finalement, c'est toute la cohorte de fantômes, « les cauchemars des bons petits soldats », que charrie cette plainte musicale et qui s'infiltré à travers l'écran noir comme un acte de sabotage. Un « non » radical lancé aux « lumières » artificielles de la raison d'État. « L'écran noir, c'est nous », avertit Clio Simon : une masse à qui l'on a usurpé sans bruit sa souveraineté.

Orianne Hidalgo-Laurier

SECOND VOLET

***RHAPSODIE
JURIDIQUE***

(2023, 34 minutes)

Lauréate « Mondes nouveaux »

- 13 janvier 2023 •
- Soirée de lancement professionnel •
- à la Scam (Paris) •

Vaste océan,
brume partout
-45°C.

PAR
CLIO SIMON

Un appel
à découdre
les récifs et
à tisser vif.

RHAPSODIE
JURIDIQUE

[Rhapsodie (subst. fem.) Suite de poèmes épiques chantés par les rhapsodes ; ouvrage fait de morceaux divers, mal liés entre eux, compilés et cités en désordre, mal arrangés ; oeuvre instrumentale ou orchestrale de forme libre, composée de thèmes juxtaposés (« mélodie faite à demi de chants populaires, de soupirs dérobés aux murs fendus et aux lichens des vieux monuments ») ; textes parlés, écrits à tort et à travers.]

« La laïcité est un enjeu de l'imaginaire collectif qui tend à préserver la zone de l'accueil et des partages (...) Écrire pour conjurer les passions tristes en retrouvant peu à peu, et par bribes, le sens des mots confisqués, ceux qui autrefois ouvraient les voies de ce supposé impossible qui nous est toujours à charge. »

Marie José Mondzain, Philosophe



SYNOPSIS

Conte symphonique à caractère documentaire *Rhapsodie juridique* est une expérience où l'obscurité de la salle devient agent révélateur de nos imaginaires.

Cet objet sonore, radical, part d'un monument juridique: la loi de séparation entre l'Église et l'État de 1905. Du Mexique à l'Algérie, en passant par la Révolution française, *Rhapsodie juridique* aborde l'histoire des voix et des silences qui ont pensé, imaginé, scénarisé, cette loi. Les récits se tissent, s'interpénètrent, se combinent, s'imbriquent pour former un monument juridique à l'"architecture" sonore tant poétique que documentaire.

L'auteure de cette réalisation, Clio Simon, considère la salle de Représentation comme Forum, espace-moteur où le noir devient agent révélateur de nos imaginaires collectifs et intimes.

« D'un geste sonore d'où l'instrument émerge parfois à peine, la fable nous conduit, elle fend de part en part la mer gelée par le brise-glacé. Le navire aux tôles déchirantes poursuit son approche de l'autre rive. Éclatent alors les paroles enfouies dans l'épaisse glace, blocs de mots résistant à l'effacement. Décidée, c'est une parole majuscule qui avance, virulente, une mémoire qui refuse de tanguer sur son kilomètre huit de linéaires d'archives. Cotte C 7300. Ça interroge ? « Qu'est-ce que c'est la question Dieu ? » « - Ça peut vouloir dire : - est-ce que Dieu est un juge ? ».

Daniel Deshays

RENCONTRE AVEC CLIO SIMON

au sujet de son processus de travail

Dans le cadre de ses recherches, l'artiste Clio Simon a bénéficié du soutien des Archives nationales et d'une équipe de réflexion pluridisciplinaire réunissant juristes, historiens du droit, philosophes, anthropologues et historiens de l'art. Ensemble, ils ont creusé l'histoire de la séparation de l'Eglise et de l'État en partant d'un monument juridique : la loi de 1905... pour ensuite cheminer jusqu'à nos jours.

« Comment, et par qui, ont été pensés, inventés, écrits les textes de lois devenus l'un des fondements de notre société ? Dans un premier temps de recherches, nous avons écouté ses personnages, celles et ceux qui ont fait parler cette loi et son histoire en explorant les débats en amont et en aval. Il s'agissait de repérer les hommes, les mots, les idées, les valeurs, les négociations, les oppositions, les digressions, les mots confisqués.

Cette création sonore approche l'histoire des voix et des silences qui ont imaginé, initié, refusé, troublé, bégayé, scénarisé la séparation des églises et de l'État. À l'origine de mes recherches deux types de documents: les comptes-rendus dialogués des débats qui eurent lieu à l'Assemblée nationale, et la loi qui en a résulté, promulguée en 1905... pour ensuite cheminer jusqu'à nos jours, et traverser la Méditerranée.

Dans un premier temps organiser des séminaires, permettant de réunir un amas d'éléments de valeur inégale, apprécier et mesurer les digressions qui en découlent, partir en quête de sens pour leur donner corps. Aborder ces archives, le rôle des Libres penseurs, comme un poème épique dont on perçoit l'écho mais dont une grande part nous échappe. Coudre et ajuster ensemble les chants si divers qui contribuent à le forger sous toutes ses formes. Rhapsodie juridique, rhapsodie historico- juridique, car il s'agit d'histoires qui se tissent, s'interpénètrent, se combinent, s'imbriquent pour former un monument juridique. Un monument dont je voudrais faire l'archéologie et surtout l'"architexture" sonore.

Arpenter les pistes historiques pour contribuer à mettre en lumière la manière dont le droit s'élabore, se fabrique, aller fureter du côté des fondations des institutions, tenter de remonter le cours des lois pour aller s'enquérir du milieu et de l'époque dans lesquels elles trouvent leur source, visiter les soubassements des grands monuments juridiques, explorer les archives, la retranscription des débats, leurs notes de bas de pages, ratures, toutes ces digressions qui dressent les contours de cette loi.

Comment, et par qui, ont été pensés, inventés, écrits les textes de lois devenus fondements de nos sociétés humaines ? À quelles époques ? dans quels contextes ? portés par quelles valeurs, quels imaginaires ? Quelles archives permettent d'approcher ces temps de débats qui ont fait naître ces fondements ? Scruter cette vieille loi, tourner autour, creuser dessous, la regarder de près et de loin, explorer ses racines, sa texture, ses représentations, sa maturation et ses métamorphoses.

Écouter ses personnages, celles et ceux qui ont fait parler cette loi et son histoire en explorant les débats en amont et en aval. Repérer les hommes, les mots, les idées, les valeurs, les courants de pensée, les négociations, les oppositions, les combats, les haines, les attachements. Avancer dans le temps en cherchant le sens des mots à l'instant t, l'interprétation et la portée qu'on leur a ensuite données et la manière dont la liste de mots- clés s'est constituée et a évolué.

Dans un second temps, me plonger, en toute intimité, dans l'écriture artistique du projet. Approcher la matière « architexturale » recueillie, m'en défaire, aller à l'essentiel, oser soustraire jusqu'au presque « rien ». Mesurer le passage du mot à l'écrit, puis de l'écrit au mot et au chant dans toute leur plasticité. Faire apparaître ce qui, dans le bavardage et les silences de cette matière se joue : sommes-nous héritiers de cette séparation ? ou s'agit-il de prendre le relais d'une histoire sans cesse rejouée ? Autrement dit, est ce que ce sont les Hommes qui inventent des histoires ? ou est-ce que ce sont les histoires (mythes fondateurs, ...) qui nous inventent ?

Au sein de la trame musicale, le Réel perce la partition dans toute sa complexité. Décousue, désordonnée, formée de lambeaux et de digressions, la Rhapsodie exprime le refus de se plier à un ordre, elle participe à la revendication d'une liberté, construit une réalité polyphonique investie par une pluralité de voix. »

ÉQUIPE TECHNIQUE ET ARTISTIQUE

Réalisation : **Clio Simon**

Conseiller Musique : **Pierre-Yves Macé**

Accompagnement Histoire du droit : **Ninon Maillard**

L'œuvre est produite par le programme '**Mondes nouveaux**' mis en œuvre par le ministère de la Culture dans le cadre de France Relance

Référents Mondes Nouveaux: Ronan de Calan, Maud Desseignes et Bernard Blistène.

Production déléguée **VIVANTO**

Direction, Renaud Sabari ; Chargée de production, Anne Sophie Permingeat

Coproduction: Le **Fresnoy- Studio national des arts contemporains**

Montage : **Clio Simon**, avec **Sarah Zaanoun** et **Sébastien Cabour**

Prise de son : **Marianne Roussy**, **Olivier Pelletier**, **Christian Cartier**, **Sébastien Cabour**

Mixage : **Christian Cartier** ; Recorder: Benjamin Poilane ; Stagiaire, Mattia de Larminat

Auditorium Fresnoy : Direction, Blandine Tourneux

Rhapsode: **Sarah El Hamed**

Avec les voix de, dans leur propre rôle : **Marie José Mondzain**, Philosophe - **Maurice Godelier**, Anthropologue – **Raberh Achi**, Historien - **Esteban Buch**, Directeur d'études de l'EHESS - **Jacqueline Lalouette**, Historienne - **Yann Potin**, Archiviste - **Nathalie Goedert**, Historienne du droit

Chœur: **Anne Lou Bissières**, **Geneviève Cirasse**, **Caroline Gesret**, **Myriam Jarmache**, **Capucine Meens**, **Marie Picaut**, **Maryline Pruvost**.

Musique Originale improvisée : Accordéon, **Fanny Vicens Quartet** (collectif Muzzix) : **Sakina Abdou** (saxophone), **Ivann Cruz** (guitare), **Peter Orins** (batterie), **Christian Pruvost** (trompette)

DONNÉES TECHNIQUES

Lauréate Mondes Nouveaux

-

Durée : 34 minutes

Genre : Conte symphonique à caractère documentaire

Formats : Film sonore (cinéma), installation sonore (salle d'exposition),
performance participative (salle d'exposition).

Supports disponibles :

- Dcp 5.1
- .mov
- stereo .wav
- 5.1
- Vinyle accompagné des partitions vocales (micro édition).

1. FORMAT CINEMA : film sonore.
2. FORMAT SALLE D'EXPOSITION : Installation sonore.
3. FORMAT SALLE D'EXPOSITION : Performance participative *

* Matériel : Pupitres, barres de plaidoiries, partitions pour voix, vinyle, chaises.

A une heure donnée, le public est invité à assister, ou à participer, à l'œuvre. Une personne en charge de la médiation donne les instructions scéniques. Des partitions pour voix sont interprétées par le public ayant accepté de se prêter aux jeux. L'autre partie est spectatrice de ce chœur éphémère.

REVUE DE PRESSE

Rhapsodie juridique

Par Orianne Hidalgo-Laurier

Il faudrait inculquer la « laïcité » à coup de pioche aux citoyens français, à en juger par la rapidité et l'autorité avec laquelle le précédent gouvernement d'Emmanuel Macron a fait adopter la « loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République » ou « loi contre le séparatisme ». Plus d'un siècle après celle de 1905 qui consacre la séparation des églises et de l'État, celui-ci serait menacé par « l'Islam radical ». La société française s'enorgueillit de son aura mythique née de la Révolution et des Lumières mais que comprend-elle encore de leurs « idéaux immuables » ? À l'heure où interroger la laïcité devient suspect et où l'Extrême-droite brandit ce concept porté par les insurgés de 1789 au nom d'une « identité nationale », Clio Simon emprunte la voie du cinéma – exclusivement sonore – pour en retracer la construction et ce faisant, celle d'une nation. *Rhapsodie juridique* est le second volet d'un triptyque introduit avec *Is it a true story telling ?*. Dans ce premier film, l'artiste utilise l'écran noir pour mieux infiltrer les rouages confidentiels de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, et dénoncer une « crise de l'accueil » dans la patrie des Droits de l'homme. Aux icônes d'une République qui gouverne du haut de sa légende, cette trilogie, dont le troisième volet est à venir, oppose le son comme « agent révélateur » et émancipateur.

« Le mot laïcité, il ne veut rien dire »

En forme de patchwork choral en cinq chapitres et un épilogue, *Rhapsodie juridique* embarque à bord d'un brise-glace nommé Deus ex-machina : en 1881, le ministère des Affaires françaises organise une expédition au Mexique. C'est là-bas que la délégation découvrira le principe de laïcité, défendu par le président Benito Juárez García et qui deviendra pourtant une « exception française ». « Vaste océan, brume partout, -45° C ». Une épaisse couche de glace : ce sont les « notes gelées en bas de page d'une histoire oubliée, à jamais confisquée ». Autant de voix qui ont été rayées par « ceux qui ont écrit l'histoire » : pour la doxa, il suffit de réciter que « la République assure la liberté de conscience » et « ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ». Or, la glace fond. Clio

Simon tisse ces « notes de bas de page » ensemble dans une narration aux accents mythologiques qui emprunte aussi bien à L'Abécédaire de Gilles Deleuze ou au Quart Livre de François Rabelais qu'à IF de Marie Cosnay. À l'intérieur de ce récit interprété par la performeuse Sarah El Hamed, s'immiscent les bribes d'une conversation entre philosophe, anthropologue, historiens et archiviste, fouillant dans les archives nationales

à la recherche des bases juridiques de la laïcité. L'une d'entre eux met d'emblée les pieds dans le plat : « Le mot laïcité, il ne veut rien dire. » Et pour cause, dès le début des débats à l'Assemblée nationale en 1903, les batailles sénatoriales, rejouées dans le film, et la série d'amendements qui ont suivis conduisent à vider de son sens cet idéal révolutionnaire : « La loi de 1905 a été réformée plusieurs fois pour rallier coûte que coûte les catholiques à l'acceptation de la loi. Depuis les années 1920, les catholiques sont les défenseurs de la loi parce qu'ils ont un intérêt à l'accepter. » Les écoles privées recevraient aujourd'hui 6 milliards de fonds par an grâce à un système de contrats avec l'État, mis en place par la loi Debré en 1959 : « Quel catholique renoncerait à cet héritage ? Ils en bénéficient financièrement ! » Inscrite dans le marbre de la constitution, cette laïcité-là, fictive, est pourtant l'un des dogmes républicains. Une « vérité d'existence », selon l'anthropologue Maurice Godelier, qui, une fois imposée, contribuerait non pas à libérer les individus mais à anesthésier leur libre arbitre : « Les gens ne se posent plus de questions, ils sont captifs de leur croyance. »

« Il y a eu trahison »

Plus le brise-glace avance sur les eaux troubles de l'histoire, plus le récit s'intensifie en abordant les rives de la colonisation, cette « infection de l'homme par l'homme qui chante liberté, égalité, fraternité », scande la narratrice. « Diable pourquoi as-tu traversé, fait descendre ton Dieu, tes crucifix ? Vous n'en vouliez plus dans vos écoles et vos institutions, c'est ça ? Chez vous aussi il fallait faire de la place, les virer de l'autre côté, au nom de qui ? De la République ? » Pendant qu'en métropole, Jules Ferry se fait le chancre de « l'école publique laïque, gratuite et obligatoire », il milite dans le même temps pour l'extension de l'empire colonial. Alors qu'Aristide Briand promulgue la loi de 1905, les bateaux qui traversent la Méditerranée sont remplis de soldats et de missionnaires en charge de l'éducation des populations colonisées. « Il y a eu trahison », rappellent les historiens. « La séparation de l'Église et de l'État a derrière elle la mémoire coloniale. » Et que dire de la Madone de Bentalha, cette photographie d'une mère algérienne désespérée qui a reçu le World Press Photo de 1997 ? On continue de christianiser les images, répond la philosophe Marie-Josée Mondzain.

Laïcité, vraiment ? Ou construction idéologique instrumentalisable jusque dans les salles de classes, où les professeurs ont l'obligation de suivre une « formation à la laïcité », comme l'exige la loi contre le séparatisme ? Sur le Deux ex-machina, la narratrice prépare une mutinerie : « J'appelle à prendre le relais d'un imaginaire confisqué. J'appelle à relire la loi, à retrouver le sens des mots confisqués. J'appelle à tisser vif. »

REVUE DE PRESSE

Rhapsodie juridique

Par Daniel Deshays

« Bâtie à même l'archive dans la recherche et la poésie, confiante et décidée la fable semble ne cesser de se reconstruire à mesure de l'écoute.

La Rhapsodie s'offre comme palette de temps morcelés dans la diversité de ses confrontations. Une densité qui perdure, une densité semblant prise comme principe. De l'à-plat de la page sonore du studio surgissent les espaces d'entretiens, tour à tour les pensées des chercheurs s'élèvent par bribes (Marie José Mondzain, Maurice Godelier, Gilles Deleuze, Yann Potin, RaberhAchi ...). Voilà bien la force du film documentaire : le vivant de l'analyse aux conséquences toutes offertes, leurs éclats de pensée résonnent puissamment en nous.

De rive en rive l'errance poétique d'une idée qui se cherche rallie une parole qui s'énonce. L'espace réel nous prend, c'est un terrain retranché où se fomentent les raisons d'un combat : « et encore, il y a eu trahisons » « Le mot laïc ou laïcité, il ne veut rien dire ! ». Entrant dans l'évolution des idées on quitte la densité, pénètre l'énergie de chacune des matières instrumentales diaboliques.

La pensée est du suspens de temps, du temps toujours déconstruit. Tout au long de la Rhapsodie juridique de Clio Simon : surgissements et brèches, on tranche et pointe, autant d'introductions nouvelles d'un coeur parlé ; d'une voix claire la récitante offre les mots qu'un chercheur confirme des mêmes mots. D'un geste sonore d'où l'instrument émerge parfois à peine, la fable nous conduit, elle fend de part en part la mer gelée par le brise-glace. Le navire aux tôles déchirantes poursuit son approche de l'autre rive. Éclatent alors les paroles enfouies dans l'épaisse glace, blocs de mots résistant à l'effacement. Décidée, c'est une parole majuscule qui avance, virulente, une mémoire qui refuse de tanguer sur son kilomètre huit de linéaires d'archives. Cotte C 7300. Ça interroge ? « Qu'est-ce que c'est la question Dieu ? » « - Ça peut vouloir dire : - est-ce que Dieu est un juge ? ».

Chaque son, chaque voix foment en nous ses images. C'est un cristal de glace en feu, toutes facettes actives. « À la radio l'écran est plus grand ! » formulait Orson Welles. Un écran de cinéma aux images aveuglées est ici réclamé. Tout invite à la réécoute — y faire retour pour naviguer encore, l'état français navigue aussi vers l'autre rive cette fois par l'épaisseur résonante d'une machine à penser dans le mouvement, une machine à instrumentaliser une laïcité tout entière. Démontage d'une loi figée sur son socle — une Algérie colonisée ne réclamait-elle son droit à la loi de 1905 ? Aux mots confisqués répondent des mots-poésies, pleins, enceints de sens. L'œuvre tient une forme nouvelle, une nouveauté d'évidence. Toutes digressions divagantes, paroles combinées en diversités de placements rhapsodiques tout à coup recousues en l'évident assemblage d'un sens commun.

Le film de Clio Simon tient son pari « d'appel à tisser vif » gageure princière que de tenter d'essayer ailleurs, autrement. L'œuvre existe dans l'unicité, une évidence permet le franchissement entre elle et nous. Il nous faut tenir l'écoute. Gaffe, il y a gros temps ! »

BIOGRAPHIE DE L'AUTEURE

Clio Simon

(Née en 1984, dans les volcans
endormis du Massif Central,
France)

« Clio Simon travaille l'ineffable « ce qui ne peut être exprimé par des paroles ». Et que nous devons « réapprendre à voir », malgré les images manquantes ; et même si cela nécessite un engagement et une responsabilité. (...) C'est précisément ici que ce travail cinématographique est politique, en ce qu'il est fondé sur le désir de redonner à la pensée sa turbulence, c'est-à-dire son agitation féconde et troublante, son désordre traversé de lumière comme un astre parcourant l'atmosphère. »

Léa Bismuth

Œuvrant dans les champs du cinéma et de l'art contemporain, Clio Simon travaille cette matière qu'est le réel à la recherche d'une énergie politique, sans négliger les nécessaires échappées vers fictions et imaginaires. Elle développe l'idée selon laquelle les hommes non seulement vivent en société, mais fabriquent constamment de la société pour vivre. Imaginaire et réel se retrouvent intrinsèquement liés pour interroger les fondements de nos sociétés.

Artiste associée au CRP/ en 2019/2020, elle est aujourd'hui artiste associée à La malterie. Diplômée du Fresnoy – Studio national des arts contemporains en 2015, Clio Simon poursuit ses collaborations avec cette institution ainsi qu'avec l'Ircam/Centre-Pompidou, Heure Exquise ! l'EHESS (Ecoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales) de Paris, et l'Université Paris-Nanterre où elle mène des recherches exigeantes avec des anthropologues, philosophes, archivistes, historien.ne.s, compositrices et compositeurs, musicien.ne.s.

Elle est l'auteure, entre autres, des réalisations : Is it a true story telling? (Prix Tënk, collection FRAC Hauts-de-France), Camanchaca (Festival du Nouveau Cinéma de Montréal), La Ñaña (Hors Pistes/Centre Pompidou), Le bruissement de la parole (Galerie Maubert).

CONTACTS

AUTEURE

Clio Simon : 06 28 22 77 26

Site web : www.cliosimon.com

DIFFUSION

Sarah Mallégo : 06 08 72 72 11

cliosimon.diffusion@gmail.com